



Éléments du dossier d'accréditation ERASMUS+  
Lycée Val de Durance  
2021-1-FR01-KA120-SCH-000043246  
Secteur de l'enseignement scolaire

Ci-dessous le texte du dossier d'accréditation du Lycée Val de Durance avec les 6 objectifs

**Quels sont les besoins et les défis les plus importants auxquels votre organisme est actuellement confronté ? Comment votre organisme peut-il être amélioré au profit de ses apprenants ? Veuillez illustrer vos réponses par des exemples concrets (4000)**

Le LVDD est implanté à proximité de Pertuis, ce cadre subit des dégradations environnementales : sécheresse, inondation, canicule, pollution des sols et des eaux par des pratiques agricoles. Ceci sensibilise toute la communauté éducative aux problèmes environnementaux. De plus, Pertuis, a pour particularité d'être situé dans le Vaucluse, qui est l'un des départements métropolitains les plus pauvres de France, tout en étant dans la métropole marseillaise. Cette duplicité entraîne de nombreuses problématiques sur le territoire notamment en termes de services (par exemple « la maison des personnes handicapées » (MDPH)), mais aussi de mobilités : les transports en sont un parfait exemple puisque nos élèves n'ont pas les mêmes droits selon leurs villages d'origine. En effet, l'espace proche est cloisonné, limité : beaucoup d'élèves ne sortent pas du territoire et n'en voient pas l'intérêt. Pour eux, l'Europe est donc une notion abstraite qui ne revêt rien de très concret. Par conséquent, leur connaissance du continent se limite à ce qui est présenté au lycée.

Limité également en termes de ressources numériques puisque nombreux sont les élèves vivant en zone blanche ce qui a accentué la fracture scolaire pendant les confinements sur les publics les plus fragiles. La prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier entraîne donc une réflexion collective sur l'inclusion des élèves présentant un handicap, car les relais extérieurs ne se situent pas dans le territoire proche, la MDPH est à plus de 50Km de Pertuis. Le LVDD accueille également des jeunes de la communauté du voyage qui n'ont pas l'opportunité de réaliser des mobilités.

Enfin, les crises financières, migratoires et sanitaires qui ont affecté et qui affectent encore l'Europe ainsi que la difficulté des pays européens à trouver une solution commune ont donné à nombre de nos élèves l'impression que la solidarité et les valeurs partagées par les Européens ne sont pas/plus les mêmes. Le développement de nouvelles compétences semble être primordial notamment pour relever les défis de demain (crises migratoires...) notamment en ce qui concerne l'environnement.

C'est pourquoi, dans ce contexte, le lycée a besoin pour améliorer les apprentissages et la réussite des apprenants de :

- Échanger autour des pratiques enseignantes afin de créer un espace pédagogique européen
- Développer le sentiment d'appartenance et de citoyenneté européenne
- Encourager les pratiques éco-responsables
- Développer de nouvelles compétences
- Usage responsable du numérique
- Étendre le travail d'inclusion sociale et territorial afin d'enrichir le champ culturel des apprenants.

Les mobilités dont pourra bénéficier le lycée permettront :

- De créer un espace de dialogue et d'échanges entre enseignants afin de favoriser un climat scolaire serein pour les apprentissages.
- De rencontrer des communautés apprenantes européennes afin de lutter contre l'obscurantisme et les stéréotypes.
- D'échanger sur la prise de conscience environnementale et de sensibiliser par des actions communes entre différents établissements européens.
- D'acquérir de nouvelles compétences face aux défis du XXIème siècle, l'adaptation aux changements sont des enjeux pour demain.
- De partager des nouvelles pratiques d'enseignement, occasionné par la crise sanitaire et qui sont fortement liées aux outils numériques.
- D'intégrer des publics différents dans des projets motivants et fédérateurs afin de valoriser pleinement les compétences de chacun.

Afin de réaliser pleinement ces objectifs, deux défis seront à relever :

- Poursuivre la mobilisation de la communauté éducative dans l'aventure Erasmus
  - Faire bénéficier à chaque apprenant du lycée d'une mobilité dans sa scolarité
- Si l'accréditation est accordée au lycée, l'expérience des premières années pourra servir à monter un consortium réunissant les collèges de proximité afin de disséminer notre projet sur le territoire.

### **Objectif 1**

Titre 1 : Échanger autour des pratiques enseignantes afin de créer un espace pédagogique européen favorable aux apprentissages

#### **Explication. Quel est le lien entre cet objectif et les besoins et défis que vous avez expliqués dans la rubrique « Contexte » ? (1000)**

Cet objectif se partage selon deux axes :

- la nécessité que le personnel rencontre des homologues, d'établissements dans un contexte géographique similaire au nôtre, pour échanger sur les pratiques en lien avec le climat scolaire. Pour cela, de nombreux éléments nous semblent pertinents à observer pour mesurer et ressentir le climat scolaire d'un établissement : les pratiques sportives, l'aménagement intérieur et extérieur des locaux, l'organisation des temps scolaire...
- Un besoin de formations sur les pratiques enseignantes afin de permettre aux personnels d'échanger sur leur pédagogie en lien avec leur discipline. Mais aussi, partager les pratiques d'intégration de différents dispositifs comme les processus d'orientation, la gestion de l'absentéisme qui permettront d'alimenter la réflexion des personnels.

#### **Horaire. Quand pensez-vous obtenir des résultats pour cet objectif ? (500)**

Lors des premières mobilités nous serons en mesure d'avoir des résultats d'enquêtes. La mise en application dans l'établissement ne sera effective qu'après un temps de réflexion commun à tous ceux impliqués dans les mobilités. Les réunions de pilotages d'objectifs, en particulier en fin d'année, permettront de proposer et planifier des actions sur les années suivantes.

#### **Mesure des progrès accomplis. Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ? (1000)**

Les retours des mobilités conduiront à des propositions d'actions présentées au conseil pédagogique. Avant chaque mobilité, un ancrage pédagogique sera défini et une enquête comparative, entre le LVDD et les établissements d'accueil, sera construite par les référents de l'objectif et les personnes impliqués dans la mobilité y compris dans l'établissement d'accueil, dans le but d'échanger et de faire évoluer le climat scolaire respectifs des établissements et les pratiques pédagogiques des équipes.

## **Objectif 2**

Titre 2 : Développer le sentiment d'appartenance et de citoyenneté européenne

**Explication. Quel est le lien entre cet objectif et les besoins et défis que vous avez expliqués dans la rubrique « Contexte » ?** **1000**

Le LVDD étant situé en zone rurale, les élèves vivent dans de petits villages éloignés et mal desservis par les transports. De ce fait, ils ne se permettent pas de se projeter dans une mobilité, l'autocensure est très présente. De plus, ils ne souhaitent pas contraindre davantage leurs parents et se limitent à leur zone géographique, la perspective européenne est lointaine.

Avec cet objectif, le défi est de faire découvrir et intégrer aux participants des activités de mobilités et plus largement aux communautés éducatives du lycée. Au moyen des mobilités, des rencontres, des échanges, du travail commun et de sa diffusion au sein de l'établissement, il s'agira de faire prendre conscience de cette réalité et d'élargir les horizons à l'ensemble du continent. Le but est que chacun puisse se rendre compte qu'il fait partie intégrante d'un territoire plus vaste au sein duquel les habitants partagent des valeurs, des droits et des opportunités qui représentent des atouts au quotidien.

**Horaire. Quand pensez-vous obtenir des résultats pour cet objectif ?** **500**

Dès les premiers retours de mobilité, des classes ambassadrices seraient créées afin de répondre aux interrogations des élèves et permettraient de vérifier si les idées préconçues de leurs camarades correspondent à la réalité. La restitution de leur enquête sous la forme qu'ils souhaiteront (exposition, reportage filmé, débat...) se fera à l'occasion d'une journée consacrée à l'Europe et aux Erasmusdays.

**Mesure des progrès accomplis. Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ?** **1000**

Pour suivre et évaluer les progrès de cet objectif, des enquêtes sous forme de questionnaire seront distribués aux publics scolaires concernés à la fin des activités de mobilités et dans les années qui suivent. Des questions comme : « Avez-vous gardé contact avec des participants des autres pays européens ? » permettront de mesurer l'impact de la participation au projet et comment les élèves impliqués se positionnent par rapport à celui-ci sur le moment et avec le recul. De façon plus générale, elles mesureront le sentiment d'appartenance au continent européen, ainsi que le degré de connaissance et la réflexion sur les possibilités qu'offre l'Union européenne pour les jeunes. A long terme, il est attendu une participation accrue à des mobilités individuelles, un décompte sera réalisé. Parallèlement, une grille de suivi des mobilités permettra de s'assurer que tous les élèves ont fait une mobilité durant leur scolarité.

### Objectif 3

Titre 3 : Échanges et éduquer aux pratiques eco-responsables

#### **Explication. Quel est le lien entre cet objectif et les besoins et défis que vous avez expliqués dans la rubrique « Contexte » ? (1000)**

Le public scolaire, en marge des grands centres urbains de la métropole marseillaise, constate et subit les dégradations environnementales : sécheresses et épisodes pluvieux occasionnant des inondations, canicules, pollution des sols et des eaux par des pratiques agricoles notamment en viticulture consommatrice de produits phytosanitaires. Toutefois, nos élèves subissent mais peu agissent. Le groupe d'éco-délégués est faible (12 élèves) mais les actions mises en œuvre ont déjà permis l'obtention du label E3D, niveau 3 depuis 2019. Des mobilités nous permettraient de tisser des liens avec des établissements ayant une forte implication sur l'environnement ou un enseignement spécialisé, de mobiliser nos élèves afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de l'environnement.

Nos actions et projets d'actions s'articulent autour de 3 axes : sensibilisation et préservation de la biodiversité, limitation et revalorisation des déchets, développement du recours à la mobilité douce.

#### **Horaire. Quand pensez-vous obtenir des résultats pour cet objectif ? (500)**

Suite à un séminaire de contact Erasmus, un voyage a été organisé afin de visiter les écoquartiers de Fribourg, les mobilités virtuelles du projet MaSuD ont permis d'échanger sur les pratiques écoresponsables avec des élèves roumains. Les futures mobilités pourront s'appuyer sur ces expériences et compléter les observations déjà recueillies. Très rapidement, après les premières mobilités, les éco-délégués feront des propositions lors du CVL qui seront mises en œuvre dans l'établissement.

#### **Mesure des progrès accomplis. Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ? (1000)**

L'investissement des élèves pourra être mesuré par leur engagement dans les différentes missions proposées au sein de l'établissement. En effet, l'augmentation du nombre d'éco-délégués sera un indicateur tout comme le référencement du nombre d'actions écoresponsables présentées au CVL et mises en œuvre dans l'établissement.

Les mobilités de cet objectif permettront aux apprenants de construire un livret des bonnes pratiques environnementales déployées dans les établissements européens.

Enfin, une attention particulière sera portée aux déplacements doux réalisés aussi bien dans l'établissement (vélo, transports en commun) que lors des déplacements à l'étranger (bus, train).

## Objectif 4

Titre 4 : Développer des nouvelles compétences

**Explication. Quel est le lien entre cet objectif et les besoins et défis que vous avez expliqués dans la rubrique « Contexte » ?** [1000]

Les membres de la communauté éducative ont particulièrement besoin de maîtriser des compétences pour réussir, faire réussir et s'épanouir, c'est-à-dire accomplir les tâches, transmettre les savoirs et trouver sa place en société : compétences cognitives pour suivre les cours, compétences psychosociales pour développer son potentiel et compétences techniques pour résoudre des problèmes. Les activités de mobilités doivent permettre à chacun de développer les siennes et d'en acquérir de nouvelles. En premier, les compétences qui permettent des relations de qualité (compétences linguistiques, empathie, engagement) la maîtrise de l'oral qui leur sera utile pour les épreuves du bac ; en second, celles qui favorisent la créativité, la confiance en soi, la motivation, l'autonomie. En particulier pour les élèves bénéficiant d'un accompagnement et en troisième, celles qui permettent le travail en commun (coopération, esprit entrepreneurial) qui valorisera le parcours de nos élèves de STMG.

**Horaire. Quand pensez-vous obtenir des résultats pour cet objectif ?** [500]

Les résultats de cet objectif seront visibles rapidement, car dès le début des activités de mobilités des compétences clés devront être mises en œuvre. Plus précisément, c'est par degré que celles nécessaires seront travaillées afin que les participants soient opérationnels à chaque étape : travail préparatoire, communication et échanges, travail commun, compte-rendu... Cela permettra des effets qui pourront être progressivement réinvestis dans toutes les disciplines.

**Mesure des progrès accomplis. Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ?** [1000]

Le suivi et l'évaluation des progrès dans l'acquisition et le développement des compétences se feront au fur et à mesure des échanges. Les personnels seront attentifs à ce que les apprenants impliqués développent des contacts réguliers et approfondis avec leurs partenaires européens et emploient toutes les ressources utiles pour le bon déroulement du projet. L'utilisation des plateformes européennes de collaboration et d'échange telle eTwinning facilitera cette supervision. L'auto-évaluation au moyen d'une grille de lecture sera également en vigueur pour tenir compte des personnalités de chacun et préciser les efforts à accomplir. Plus concrètement, la mise en place de tâches précises permettra d'évaluer de façon formative et sommative.

D'autres outils de mesure seront mis en place, comme l'évolution du taux de participation aux certificats de langues, l'évolution des inscriptions à l'option euro-italien et le nombre d'enseignants inscrits sur etwinning.

## Objectif 5

Titre : Se former et éduquer à un usage responsable du numérique

### **Explication. Quel est le lien entre cet objectif et les besoins et défis que vous avez expliqués dans la rubrique « Contexte » ?** (1000)

La question de l'hybridation, due aux confinements, nécessite des échanges de pratiques, d'outils informatiques, de logiciels entre les enseignants de divers pays. Les mobilités d'apprenants seront l'occasion de mutualiser des ressources.

Chaque partenaire réalisera des actions de prévention du numérique qui seront ensuite partagées sous forme de productions (affiches, flyers, témoignages...) les équipes de SNT, d'EMC et de STMG exploiteront ce travail sous forme de débats, d'exposés... Un regard particulier sera porté sur les usages, les réglementations et l'enseignement du numérique dans les pays partenaires, par exemple à travers les problématiques de fake news, harcèlement qui dépassent largement les frontières avec l'utilisation des réseaux sociaux.

Les élèves de STMG seront impliqués dans la comparaison des logiciels et des applications et ceux de NSI dans la cybersécurité. Un des objectifs est de lutter contre les stéréotypes de genre dans les formations du numérique.

### **Horaire. Quand pensez-vous obtenir des résultats pour cet objectif ?** (500)

Un premier travail en interne pourra être conduit par les équipes enseignantes afin que les élèves réalisent des productions qui seront diffusées en fin d'année auprès de nos partenaires.

Après la création des différents Twinspaces, les échanges virtuels devraient conduire à des mobilités les années suivantes.

### **Mesure des progrès accomplis. Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ?** (1000)

Nombre de participation aux Twinspaces

Nombre de productions sur les usages du numérique et la variété de type de supports qui seront diffusés dans les établissements et les Twinspaces.

Les acquis de cet apprentissage pourront ensuite être réinvestis de manière plus générale sur la plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques PIX ainsi que dans l'enseignement de SNT et EMC.

Évolution du nombre d'élèves inscrits en spécialité NSI et proportion filles/garçons.

## **Objectif 6**

Titre : Étendre le travail d'inclusion sociale et territorial afin d'enrichir le champ culturel des apprenants.

### **Explication. Quel est le lien entre cet objectif et les besoins et défis que vous avez expliqués dans la rubrique « Contexte » ?** 1000

Lors des différentes mobilités d'élèves, une part du séjour sera consacrée à la gestion et l'observation du climat scolaire. Les élèves à besoin éducatif particulier (EBEP) de la mobilité porteront un regard particulier sur leurs homologues dans le but de comparer les différents types d'inclusions dans les systèmes scolaires européens. De la même manière, les problèmes de harcèlement, de stéréotype (genre, filière), de justice scolaire, et de co-éducation avec les parents seront aussi abordés. La tenue d'un cahier de témoignages formalisera l'expérience vécue par les apprenants.

Parallèlement, les personnels (équipe de direction, profs, infirmière, CPE, AESH, parents) s'attacheront à observer la prise en charge des élèves « dys » aussi bien dans la différenciation pédagogique que dans l'accompagnement en cours et à l'extérieur. Une exposition de photos témoignera des acteurs de l'inclusion.

### **Horaire. Quand pensez-vous obtenir des résultats pour cet objectif ?** 500

Pour cet objectif, la mobilité sur le terrain est primordial. Les retours d'expériences devront être questionnés pour permettre une prise de conscience de la communauté éducative. Tout ce travail se développera sur plusieurs années.

### **Mesure des progrès accomplis. Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ?** 1000

Les cahiers de vie réalisés sur support libre seront comptabilisés et exposés lors des retours de mobilité et lors de la journée mondiale de l'inclusion.

Les retours des mobilités conduiront à des propositions d'actions présentées au CVL et CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) Avant chaque mobilité, une thématique sera définie et une enquête comparative entre le LVDD et les établissements d'accueil sera construite par les référents de l'objectif et les personnes impliqués dans la mobilité (élèves, profs, infirmière, CPE, parents) y compris dans l'établissement d'accueil, dans le but d'échanger et de faire évoluer l'image du handicap de manière générale.

Les élèves ayant le moins d'opportunité seront prioritaires dans les mobilités, la grille de suivi des mobilités (cf objectif 2) en sera le révélateur.